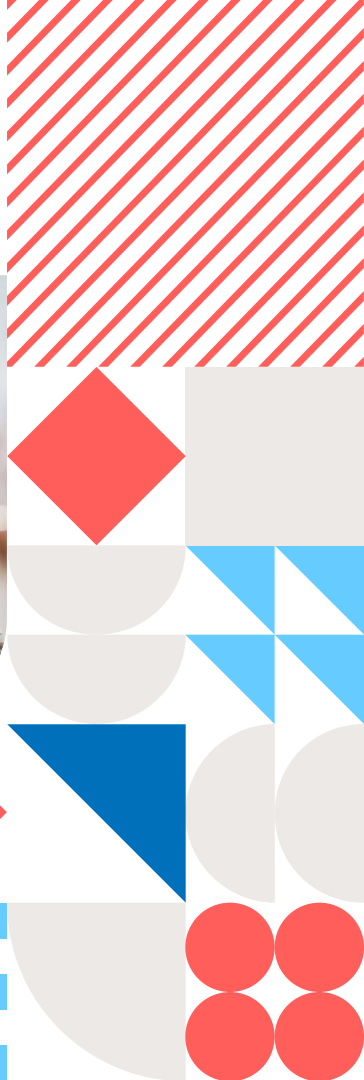


# Loi Climat & Résilience : Comprendre pour mieux accompagner

Professionnels de l'immobilier:  
Formez-vous et incitez le parc  
immobilier à faire le pas de la transition  
énergétique !

06.07.2023



# Qui sommes-nous ?

Organisme de formation du groupe Hellio  
certifié Qualiopi

## Notre objectif ?

Former les professionnels pour relever  
le défi de la transition énergétique

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# Notre équipe



**Laura Déjeans**

Responsable de l'offre et de la qualité des formations



**Claire Callies**

Ingénieure pédagogique



**Myriam Rémond**

Ingénieure pédagogique



# Quelques chiffres clés

L'énergie et le logement

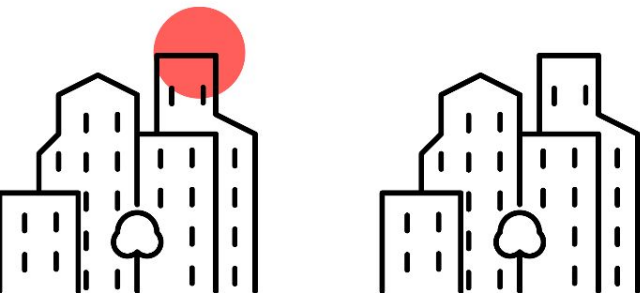


# 5,2 millions



C'est le nombre de  
passoires énergétiques  
en France soit 17% du  
parc immobilier du  
territoire

\* Chiffre du 1er janvier 2022, Observatoire National de la Rénovation Énergétique pour le ministère de la Transition écologique et solidaire "Le parc de logements par classe de performance énergétique", juillet 2022

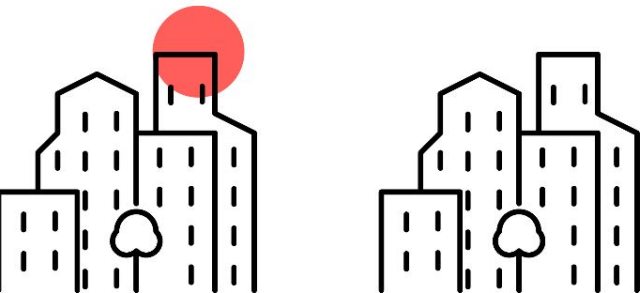


27\*



**C'est le % qu'occupe le  
secteur du logement  
dans l'émission des gaz  
à effets de serre**

\* Rapport de l'Ademe et de la Stratégie française pour l'énergie et le climat, Programmation pluriannuelle de l'énergie, Ministère de la transition écologique et solidaire, janvier 2020

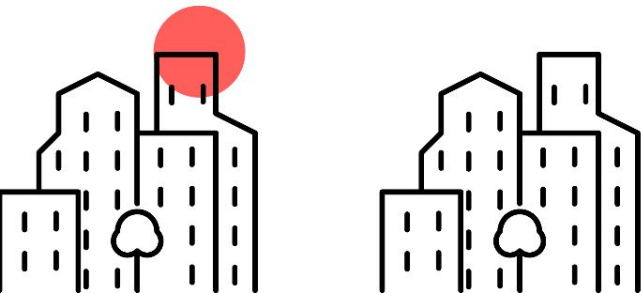


# 3,5 millions<sup>\*</sup>

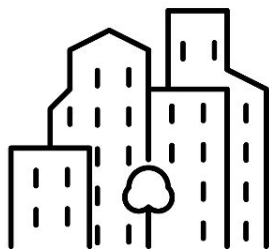
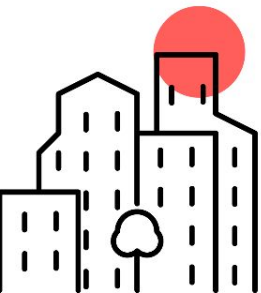


C'est le nombre de ménages considérés en situation de précarité énergétique soit 12 % de la population Française

\* Les chiffres clés de la précarité énergétique 2021 de l'ONPE



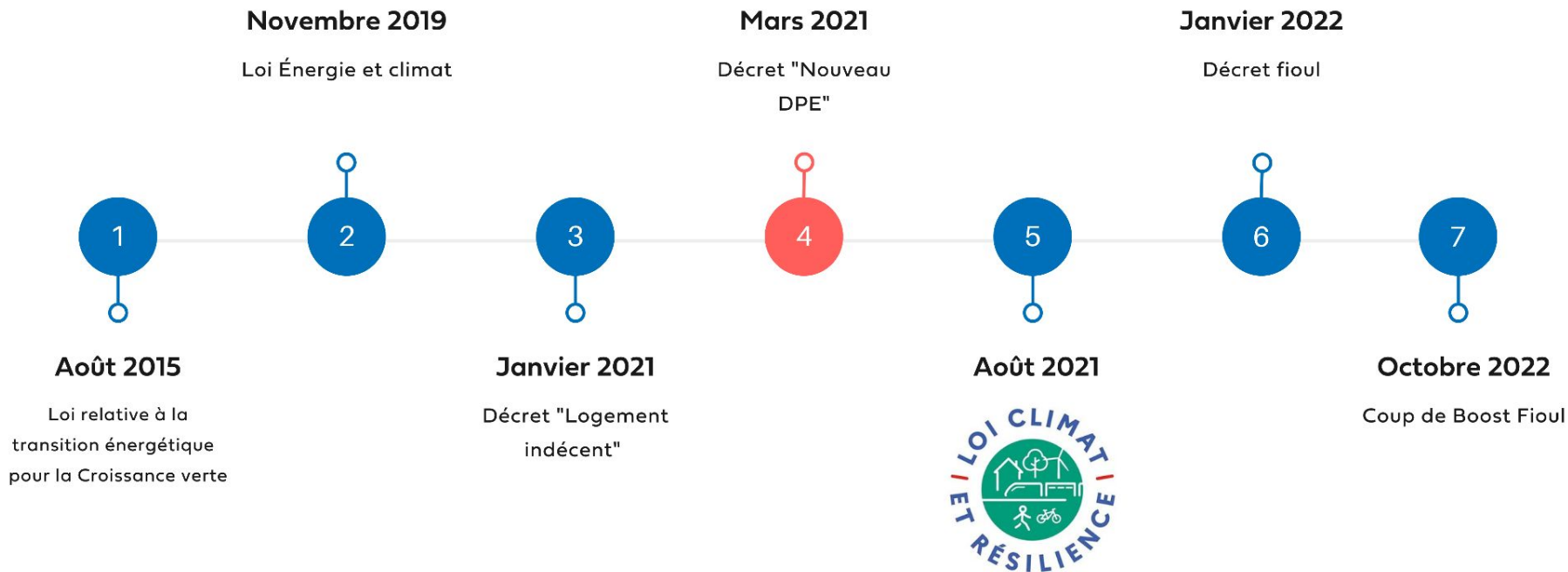
# 2050

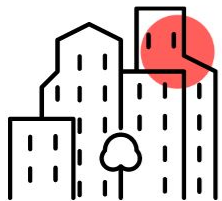


C'est l'année pour  
laquelle la France s'est  
engagée à atteindre la  
neutralité Carbone



# Des mesures pour faire face





# Calendrier des principales échéances

## Gestion locative

- Gel des loyers et interdiction progressive de location des logements F et G

## Gestion de syndic

- DPE obligatoire en 2024 et 2026 selon taille des copropriétés
- Obligation progressive d'un Projet de Plan Pluriannuel de Travaux

## Transaction immobilière

- Audit obligatoire pour la vente de logement individuel ou monopropriété

2022

Interdiction de hausse des loyers classe F ou G

2023

Interdiction de location logement > 450 kWh/m<sup>2</sup> en énergie finale

Audit obligatoire pour vendre une monopropriété classée F ou G

PPPT obligatoire pour les copropriétés > 200 lots

2024

DPE obligatoire pour les copropriétés > 200 lots

PPPT obligatoire pour les copropriétés 51 à 200 lots

2025

Interdiction de location logement classé G

DPE obligatoire pour les copropriétés 51 à 200 lots

Audit énergétique obligatoire avant mise en vente d'une monopropriété classée E

PPPT obligatoire pour les lots de 50 lots et moins

2026

DPE obligatoire pour les copropriétés 50 lots et moins

2028

Interdiction de location logement classé F

2034

Interdiction de location logement classé E

Audit énergétique obligatoire avant mise en vente d'une monopropriété classée D

# Pourquoi se former avec Hellio Académie ?

1

Se mettre en conformité avec la réglementation et anticiper les évolutions

2

Conseiller ses clients dans la valorisation de leur patrimoine

3

Accompagner le parc immobilier à faire le pas de la transition énergétique et promouvoir les gestes de rénovation ambitieux

# Pourquoi se former avec Hellio Académie ?

## OBLIGATION DE FORMATION DANS LE CADRE DE LA LOI ALUR

Tous les professionnels de l'immobilier sont dans l'obligation de suivre une formation continue d'une durée minimale de 14 heures par an ou 42 heures durant 3 années consécutives d'exercice sous peine de ne pas obtenir le renouvellement de leurs cartes professionnelles.



La transition énergétique ainsi que les évolutions juridiques et réglementaires font partie des thématiques à aborder.

hellio  
académie

**Organisme de formation du groupe Hellio expert en maîtrise de l'énergie**

**Organisme déclarée auprès du préfet d'Ile-de-France et certifiée Qualiopi**

- Formations qui peuvent être reconnues dans le cadre de l'obligation inscrite par la loi ALUR
- Formations finançable en partie par les fonds de formation professionnelle (OPCO), y compris pour les indépendants

**Pédagogie interactive**

# Focus sur notre formation

## Objectifs

- Comprendre et mesurer les impacts de la loi Climat & Résilience
- Conseiller et accompagner les intervenants de la copropriété, propriétaires et futurs acquéreurs dans les effets de la loi
- Faciliter les prises de décision sur les études et les projets de rénovation énergétique
- Informer des retombées de la loi sur les transactions immobilières



# Focus sur notre formation

## Le programme

- 1 Contexte et enjeux de la Loi Climat & Résilience
- 2 Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT), l'audit énergétique, le Diagnostic Technique Global (DTG) : de quoi parle-t-on ?
- 3 Les financements, levier d'incitation à la rénovation énergétique
- 4 Écosystème de la rénovation énergétique, une diversité d'acteurs au service de l'optimisation des projets
- 5 La rénovation énergétique, utiliser les bons arguments pour convaincre

# Organiser votre formation



6 à 12 participants



320 eur. HT / participant



inter-entreprises

Dans les locaux de Hellio Académie ou ceux de votre entreprise, partout en France

hellio  
académie

intra-entreprises

Dans les locaux de Hellio Académie



Prochaines sessions proposées (dédiées aux gestionnaires de syndicats) :

- Jeudi 21 septembre 2023
- Jeudi 12 octobre 2023

# Financer ses formations



Prise en charge partielle ou totale de votre formation par votre Opérateur de Compétences (OPCO) ou fond d'assurances formation (FAF) pour les chefs d'entreprises non-salariés



Demande de financement à réaliser depuis votre espace adhérent avant le premier jour de formation





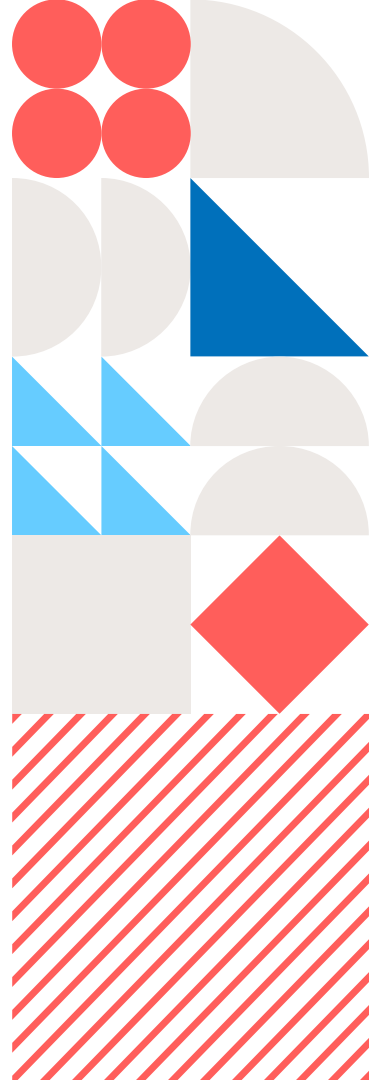
## Pour vous inscrire



Contactez-nous à :  
[formation@hellio-academie.com](mailto:formation@hellio-academie.com)  
01 42 65 51 67

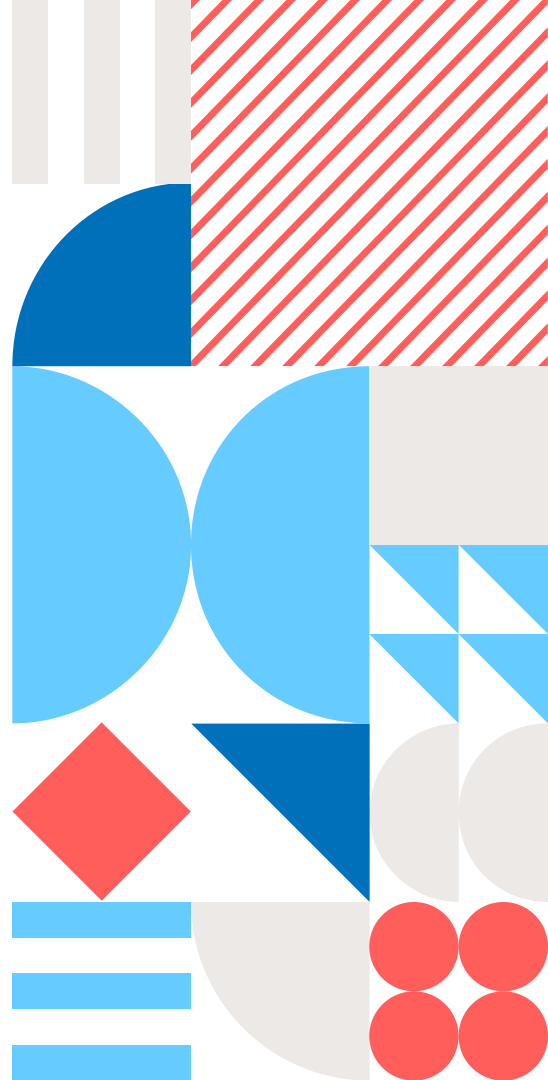


Remplissez notre [formulaire en ligne](#)



**Merci !**

**Avez-vous des questions ?**



hellio  
académie

**Laura Déjeans**

Responsable de l'offre et de la  
qualité des formations

06 37 63 12 27

[ldjeans@hellio.com](mailto:ldjeans@hellio.com)

[academie.hellio.com](http://academie.hellio.com)

